



**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE
RISTIGOUCHE-PARTIE-SUD-EST**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

PAR le soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la susmentionnée municipalité ;

QUE La Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est (Maître de l'ouvrage) demande des soumissions pour le déneigement des chemins municipaux pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

PROJET : ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS MUNICIPAUX

PROPRIÉTAIRE : MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RISTIGOUCHE-PARTIE-SUD-EST
35, chemin Kempt
Ristigouche-Sud-Est (Québec), G0J 1V0
Tél. : 418 788-5769

Toute soumission doit, pour être considérée valide, être préparée sur la formule fournie avec les documents de soumission et accompagnée des documents requis mentionnés au devis.

Tous les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site internet SÉAO.

Le responsable de l'appel d'offres du Maître de l'ouvrage est M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier. Il est joignable au 418-788-5769 ou encore par courriel à dg@ristigouche.ca. Toute question doit obligatoirement être adressée à cette personne.

Les soumissions doivent être reçues à l'hôtel de ville situé au 35, chemin Kempt, Ristigouche-Sud-Est (Québec), G0J 1V0, le lundi 1^{er} novembre 2021 à 15h00 (Heure de l'Est selon l'horloge officielle du CNRC). Les soumissions alors reçues seront ouvertes publiquement immédiatement à la suite de l'heure de tombée mentionnée précédemment.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties.

Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes encourues par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Ristigouche-Sud-Est ce 13^e jour d'octobre 2021.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'AVIGNON
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE RISTIGOUCHE-PARTIE SUD-EST

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en conformité avec l'article 431 du *Code municipal du Québec* et du *Règlement municipal n°2021-001 Relatif à la publication et la diffusion des avis publics municipaux*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour d'octobre 2021.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier